

**MOTION DE SOUTIEN À LA GRÈVE DES SALARIÉS
DE POLE EMPLOI DU 1^{ER} FÉVRIER
LUE PAR LES MANDATÉS DANS L'INSTANCE
PARITAIRE RÉGIONALE**

Les mandatés CGT de l'IPR PACA apportent leur soutien au personnel de Pôle Emploi qui voit leurs conditions de travail se dégrader, en période de pandémie et avec des plans d'actions successifs :

- ✓ Plan d'action pour les métiers en tension
- ✓ Plan d'action pour les DELD : contact téléphonique obligatoire avec son conseiller référent. Ces contacts peuvent et ont abouti à des radiations. Ce plan sera poursuivi par un nouveau plan, le pack de remobilisation avec une convocation physique et collective (et ce, toujours en période de pandémie !).

A cette liste non exhaustive, s'est rajoutée la réforme de l'assurance chômage et ses conséquences néfastes sur l'indemnisation des privés d'emploi.

Et au mois de mars, va encore s'ajouter le contrat engagement jeune à déployer, avec une activité supplémentaire pour les gestionnaires de droits.

Nous, mandatés CGT à l'IPR PACA, faisons le constat que la succession de ces mesures et plans d'action ne permettent plus aux salariés de Pôle Emploi de garantir un accueil décent aux usagers et réaliser leur mission dans des conditions sereines.

C'est donc bien la qualité du service rendu aux usagers qui en pâtit. Celle-ci ne peut pas être mesurée qu'à l'aune des indicateurs, tableaux de bord et autres taux de satisfaction sous lesquelles vous noyez les mandatés IPR.

De plus, nous avons le sentiment que service public de l'emploi en cette période préélectorale est instrumentalisé par le gouvernement pour faire de Pôle emploi un outil de réponse aux seuls besoins du patronat et des soi-disant offres non pourvues, au détriment des intérêts des chômeurs.

Ce qui induit la multiplication des contrôles et sanctions à leur encontre que nous dénonçons.

Lue par Solange MARCOS et Sylvain BEGO-GHINA, le 28 janvier 2022